



Droit de naturalisation (nationalite francaise)

Par **CHICHA**, le **03/05/2008 à 16:50**

Bonjour, j'ai souhaité avoir des renseignements sur mon cas. Je suis née au Maroc en 1958 pendant l'occupation française en Algérie. Actuellement, je réside en Algérie. Sur mes extraits d'acte de naissances, c'est mentionné que je suis de nationalité française, père français, mère française. Je vous prie de bien vouloir me renseigner quel sont les démarches que je dois poursuivre pour avoir la nationalité française. Mes salutations les plus respectueuses.

Par **ibra225**, le **12/05/2008 à 16:09**

il va falloir faire une demande de certificat de nationalité et ensuite celle de la nationalité

Par **frog**, le **12/05/2008 à 16:19**

[citation] Sur mes extraits d'acte de naissances, c'est mentionné que je suis de nationalité française [...] vous prie de bien vouloir me renseigner quel sont les démarches que je dois poursuivre pour avoir la nationalité française [/citation] Je suis un peu profane en la matière, alors pardonnez ma question si elle s'avère être un peu bête : Si vous avez déjà la nationalité française, pourquoi vouloir l'obtenir ?